



# Les Journées du Courtage®



## Edito de Nic de Maesschalck – Directeur du BIPAR

Depuis la crise financière, le monde a changé.

Si tout le monde s'accorde à dire aujourd'hui que le secteur de l'assurance n'est pas à l'origine de la crise et qu'il doit être différencié du secteur bancaire – **Le BIPAR, La fédération Européenne des intermédiaires d'assurances**, n'a d'ailleurs de cesse de promouvoir les spécificités et la valeur ajoutée du secteur de l'intermédiation en assurance - la Commission européenne, en la personne de son Commissaire du Marché Unique et des services, M. Michel Barnier, souhaite que désormais chaque opérateur financier soit réglementé et contrôlé de façon « appropriée, efficace et intelligente ».

La Directive sur l'intermédiation en assurance (DIA) et sa révision sont importantes de ce point de vue. L'Europe compte actuellement environ 800 000 intermédiaires immatriculés dans les différents registres nationaux établis suite à la transposition de la DIA. Ils jouent un rôle crucial pour une meilleure protection des consommateurs et pour une meilleure intégration du marché de l'assurance.

La révision de la DIA devrait apporter des changements conséquents en matière de transparence et de gestion responsable des risques, tout en permettant aux intermédiaires d'assurance de rester, je l'espère, de véritables moteurs de l'innovation et de la concurrence dans le marché de l'assurance en Europe.

D'autres dossiers européens, tels Solvabilité II, PRIIPS (les produits d'investissement de détail), les contrats de crédit relatifs aux biens immobiliers à usage résidentiel ou les révisions des Directives sur les MIF et le traitement TVA des services financiers et d'assurance, auront également un impact important sur la protection des consommateurs et sur le marché européen de l'assurance et des services financiers.

Les journées du courtage 2011 seront à nouveau une excellente occasion de pouvoir faire le point et de réfléchir sur ces sujets avec des acteurs clés du marché de l'assurance français. Bonnes journées !

**Nic de Maesschalck**  
Directeur du BIPAR